Soixantième année. - N ° 185 A Samedi 26 et dimanche 27 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2374

17 – CHARENTE-MARITIME

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINTES

Jugement d'ouverture

Date : 17 septembre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
993 302 785 RCS Saintes.
COSY YSOM.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : service de débit de boissons Alccolisées et non alcoolisées à consommer sur place ou à emporter..
Adresse : 38 Rue de Retaud, 17100 Saintes.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 février 2026, désignant liquidateur SELARL Humeau représentée par Maître Thomas Humeau 69 Rue National 17100 Saintes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale.Délai pour former recours : 10 jours.Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : CA DE POITIERS.